

International Marketing Policy. The DRIE side was represented by W.W. (Bill) Cram, A/Director General, Chemicals Branch, who was supported by representatives from resource management, personnel, regional offices, office of the ADM Industry & Commerce Development, and the Office of Tourism.

In due course, these negotiations led to an outcome with which both sides are reasonably satisfied and which has now been formally approved by the Treasury Board. As a result of the January 12 decision and the subsequent negotiations on the details of its implementation, the following responsibilities and related resources, by broad responsibility area, are being transferred to the Department of External Affairs:

- The complete International Marketing ADM Group, including the Trade Commissioner Service, the International Marketing Policy Group, the four Trade Development Bureaux, Defence Programs Branch, and the Promotional Projects Program (Fairs and Missions). The status of the Defence Programs Branch is subject to review.
- From the area of the ADM International Trade Relations, the Offices of U.S. Relations, Relations with OECD Countries, General Trade Relations, and the ADM's Office.
- From the Office of Special Trade Relations, all functions except those dealing with duty remissions. The functions in this category being transferred are subject to further review.

représenté par W.W. (Bill) Cram, directeur général intérimaire, Direction des produits chimiques. Ce dernier était appuyé par des représentants de la gestion des ressources, du personnel, des bureaux régionaux, du Cabinet du sous-ministre adjoint chargé de l'Expansion de l'industrie et du commerce et de l'Office du Tourisme.

Ces négociations ont fini par déboucher sur des résultats que les deux parties ont jugé raisonnablement satisfaisants et qui ont reçu l'approbation officielle du Conseil du Trésor. Par suite de la décision du 12 janvier et des négociations subséquentes sur sa mise en application, les responsabilités suivantes, définies par grands secteurs, ainsi que les ressources correspondantes, sont transférées au ministère des Affaires extérieures:

- Tout le groupe du SMA chargé du Marketing international, y compris le Service des délégués commerciaux, le Groupe des Politiques du marketing international, les quatre bureaux du développement du commerce, la Direction des programmes de défense et le Programme des projets de promotion (Foire et Missions). Le cas de la Direction des programmes de défense pourra être réexaminé ultérieurement.
- Du secteur du SMA chargé des Relations commerciales internationales, le Cabinet du SMA et les directions générales suivantes: Relations avec les États-Unis, Relations avec les pays de l'OCDE et Relations commerciales générales.
- De la Direction générale des relations commerciales spéciales, toutes les fonctions sauf celles rattachées aux remises des droits de douane. Le transfert des fonctions dans cette dernière catégorie pourra faire l'objet d'un réexamen ultérieur.